

Talents Seniors



→ De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une action de parrainage-marrainage qui vise à raccourcir la durée de recherche d'emploi des cadres de 50 ans et plus.

Elle vise à faciliter leur retour à l'emploi ou en activité en favorisant le développement de leur réseau professionnel et leur mise en relation tout en proposant, quand c'est possible, leurs compétences aux entreprises en recherche de talents.

Ce n'est pas une action de recrutement.

→ A qui s'adresse Talents Seniors ?

Aux cadres de 50 ans et plus, demandeurs d'emploi, déjà accompagnés par l'Apec et qui rencontrent des difficultés dans la mise en œuvre de leur projet professionnel ou de leur offre de services.

Ce sont des cadres qui s'engagent de façon volontaire dans cette démarche et qui sont prêts à rencontrer le marché.

→ Quel profil faut-il avoir pour devenir parrain ou marraine ?

Vous :

- . souhaitez aider à titre bénévole les cadres seniors confrontés à des difficultés particulières d'insertion professionnelle,
- . êtes en poste : cadre dirigeant, chef d'entreprise, décideur institutionnel, responsable des ressources humaines...

→ Quelle est sa durée ?

Talents Seniors s'étend sur 6 mois, à raison d'1 rendez-vous par mois minimum entre vous (parrain, marraine) et votre filleul.e principalement.

→ Quel est le rôle d'un parrain ou d'une marraine ?

Vous vous engagez à apporter tout votre soutien à votre filleul.e et à l'encourager par tous moyens dans le cadre de vos rendez-vous mensuels. Par exemple, selon l'objectif professionnel qui est le sien, vous pouvez lui :

- . lui redonner confiance en valorisant ses atouts,
- . proposer votre regard de professionnel et l'éclairer sur la mise en œuvre de son projet,
- . le ou la faire participer à certains moments clés de votre agenda professionnel si c'est possible et pertinent,
- . partager votre propre expérience et vos connaissances,
- . partager aussi vos contacts réseau...

Votre action vient compléter l'accompagnement et les conseils délivrés par l'Apec.

→ Quel intérêt pour vous ?

Talents Seniors peut vous permettre de : participer à une démarche solidaire et citoyenne, incarner la politique RSE de votre entreprise, valoriser la marque employeur de votre entreprise...

Comment parrainer ou marrainer un cadre senior en recherche d'emploi ?

1. Vous prenez contact avec votre consultant Apec pour valider ensemble l'opportunité de devenir parrain ou marraine dans le cadre de Talents Seniors
2. Si tel est le cas, vous signez une charte d'engagements réciproques avec les parties prenantes (Votre consultant Apec, votre-même et votre filleul.e) qui précise les conditions de mise en œuvre.
3. Votre consultant Apec vous met ensuite en relation avec votre filleul.e.



Quels acteurs ?

- . Vous-même.
- . Votre consultant Apec.
- . Votre filleul.e.



POUR DEVENIR PARRAIN OU MARRAINE D'UN CADRE SENIOR

Contactez votre consultant Apec

